

ville de Cambrai



Arrondissement  
de CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE  
AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 MARS 2023

OBJET : N° 31

RAPPORTEUR : Monsieur P.A VILLAIN

INTITULÉ : PERSONNEL COMMUNAL. CREATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIÉ A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITES AU SEIN DES PISCINES MUNICIPALES

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 14 Mars 2023 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;  
Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe ;  
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; M. P.A VILLAIN ; Mme LABADENS ; M. MOAMMIN ;  
Mme DROBINOHA ; M. L. WIART ; Mme WIART ; M. DOBREMETZ Adjoints au Maire ;  
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;  
Mme LIÉNARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFÉDE ; Mme SAYDON ; M. FLAMEIN ;  
M. LAURENT ; M. SIMPERE ; Mme BRIQUET ; Mme BERTELOOT ;  
Mme CHATELAIN ; M. VAILLANT ; Mme DESMOULIN ; M. DERASSE ;  
M. MAURICE ; Mme BURLET ; M. LEROUGE ;  
M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à M. LE MAIRE  
Mme CHARPENET qui a donné procuration à M. BAVENCOFFE  
M. SIEGLER qui a donné procuration à Mme LABADENS  
M. SIMÉON qui a donné procuration à Mme WIART  
M. TRANOY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Benoit VAILLANT

Mesdames, Messieurs,

*Vu le code général de la fonction publique (CGFP) et notamment son article L332-23-2°, « Les collectivités et établissements mentionnés aux articles L. 4 et L. 5 peuvent recruter temporairement des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à : [...] un accroissement saisonnier d'activité, pour une durée maximale de six mois. »*

Pour répondre à un accroissement d'activité pendant la période estivale, il vous est proposé au sein des piscines municipales, la création de 14 emplois non titulaires à temps complet d'une durée de 4 semaines pour assurer la surveillance des baignades.

Ces emplois relèveront des grades d'éducateur des activités physiques et sportives (personnes titulaires du BPJEPS) ou d'opérateur opérateur des activités physiques et sportives (titulaire du BNSSA), soit :

Périodes	Stade nautique Liberté	Piscine les Ondines
10 juillet au 6 août 2023	6 postes	1 poste
7 août au 3 septembre 2023	6 postes	1 poste

La dépense est prévue au chapitre charges du personnel

**Publié le** : 06 Avril 2023 à 13:53

Le secrétaire de séance  
M. Benoit VAILLANT

Adopté à l'unanimité

Suivent les signatures  
Pour extrait conforme

Le Maire de Cambrai,  
François-Xavier VILLAIN